

Coopération internationale en faveur des personnes handicapées : la Suisse a du retard à rattraper, rapport de la conférence nationale du 3 décembre 2019

Genève, le 10 décembre 2019. Cinq ans après la ratification par la Suisse de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, la Coalition suisse pour les droits des personnes handicapées dans la coopération internationale a organisé la conférence nationale « Développement inclusif maintenant ! ». Cette conférence, organisée par CBM, s'est concentrée sur la mise en œuvre de la Convention par la Suisse.

Le 15 avril 2014, la Suisse a signé la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), entrée en vigueur un mois plus tard. Son objectif est de promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales par toutes les personnes handicapées, et de promouvoir le respect de leur dignité.

Sur les plus d'un milliard de personnes handicapées dans le monde, 80% vivent dans les pays les plus pauvres. La Coalition suisse pour les droits des personnes handicapées dans la coopération internationale - qui regroupe CBM, Handicap International, Fairmed et l'International Disability Alliance - accorde donc une attention particulière à la mise en œuvre de la Convention dans l'aide humanitaire et la coopération internationale au développement.

Pour [en savoir plus](#) sur la Coalition.

C'est le 3 décembre 2019, Journée internationale des personnes handicapées, que la Coalition a organisé la conférence "Le développement inclusif maintenant ! ». Près de 80 représentants des personnes handicapées, de la Confédération, de la société civile et du monde académique ont discuté de la situation de la coopération internationale suisse dans la mise en œuvre de la CDPH, cinq ans après sa ratification, et de la contribution qu'elle doit apporter au développement solidaire pour les personnes handicapées.

Renforcement de la coopération avec les organisations non gouvernementales

Le Conseiller aux Etats Damian Müller a ouvert la séance : « Ces dernières années, la Suisse a fait des progrès, mais elle a encore beaucoup à faire pour remplir ses obligations internationales ». Ceci est d'autant plus vrai que le Comité des droits des personnes

handicapées de l'ONU examinera la mise en œuvre des engagements de la Suisse à Genève en septembre 2020.

La Direction du développement et de la coopération (DDC), représentée par l'ambassadeur Manuel Bessler, directeur adjoint, délégué à l'aide humanitaire et chef du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), et Rahel Bösch, chef de la Division des partenariats institutionnels, ont rappelé les mesures envisagées pour 2020. « Outre l'élargissement des consultations avec les organisations non gouvernementales et l'intensification de la coopération avec les organisations spécialisées, la Suisse rejoindra le réseau Global Action on Disability ».

Pour Claire Clement, conseillère humanitaire auprès de la Mission permanente d'Australie de l'ONU à Genève, « L'Australie se félicite de la contribution accrue de la Suisse pour l'inclusion des personnes handicapées dans son action humanitaire et de développement ». En revanche, elle regrette que la Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide humanitaire, élaborée par Handicap International et d'autres acteurs d'urgence, adoptée lors du Sommet mondial de l'aide humanitaire de 2016 à Istanbul, ne soit pas encore signée par la Suisse.

Laxmi Maharjan Devkota, membre du conseil d'administration de l'Association nationale des femmes handicapées au Népal depuis dix ans, a souligné la nécessité d'une collaboration entre les acteurs de la coopération internationale et les organisations représentant les personnes handicapées. Seules les personnes handicapées possèdent l'expertise nécessaire et diversifiée pour faire de l'inclusion une réalité tangible.

Un long chemin vers la pleine inclusion

Le panel de discussion de la deuxième partie de la conférence a montré que la Suisse est sur la bonne voie, mais loin d'avoir atteint la pleine inclusion, comme l'exige la Convention. La Coalition suisse pour les droits des personnes handicapées dans la coopération internationale exige donc de la DDC:

- Élaboration d'une stratégie systématique visant à inclure les droits des personnes handicapées dans la coopération internationale et l'aide humanitaire avec des ressources humaines et financières adéquates
- Inclure les personnes handicapées dans toutes les activités humanitaires et les stratégies et programmes de développement, y compris le nouveau message sur la coopération internationale 2021-2024
- Consultation et participation des personnes handicapées et de leurs organisations représentatives à l'élaboration, la conception, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets
- Collecte systématique de données et ventilation des données sur les personnes handicapées dans les programmes et projets de la DDC

- Inclusion des personnes handicapées dans la nouvelle stratégie de développement durable 2020-2030 (Agenda 2030) sous le principe de "N'abandonner personne"

Dans la perspective du prochain examen de la Suisse par le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU en 2020, ces demandes recevront une attention particulière et pourront également servir à d'autres acteurs suisses de la coopération internationale pour garantir l'inclusion des personnes handicapées dans leurs propres programmes et projets.

A propos de Handicap International

Handicap International (HI) est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 35 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Ouvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.



Depuis sa création en 1982, HI a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. En janvier 2018, le réseau mondial Handicap International devient Humanité & Inclusion. Il comprend des associations nationales qui s'appellent «Handicap International» dans les pays d'Europe continentale (France, Allemagne, Suisse, Belgique et Luxembourg) et «Humanité & Inclusion» au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

HI est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Elle agit et témoigne partout où «vivre debout» ne va pas de soi. En 2019, HI a obtenu le Label Ideas, garant de la qualité de sa gouvernance, de sa gestion financière et du suivi de l'efficacité de ses actions.

A Genève, Broken Chair symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur demande de HI et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.